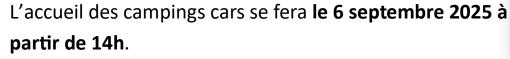
LES GRANDES MAREES DE PAIMPOL (22) **DU 6 AU 14 SEPTEMBRE 2025**

Pour la 9ème année consécutive nous vous proposons cette sortie

Le séjour se déroulera au camping municipal de Cruckin rue de Cruckin

22500 Paimpol.

GPS: N 48° 46'10.642 - W 003° 01' 21.54"



PROGRAMME:

- Pêche à pied (huitres, palourdes, coques etc...)
- Balade le long de la mer
- Marché à Paimpol
- Possibilité de visiter l'Abbaye de Beauport, les lavoirs de Pontrieux, l'ile de Bréhat et St Brieux et visite de Paimpol.

Le forfait comprend : 1 camping car 2 personnes, électricité, taxe de séjour, aire de vidange et remplissage. Soit 8 nuitées (départ le 14 septembre avant midi) + 1 apéritif

Ne sont pas compris : les personnes supplémentaires et les animaux de compagnie









CONTRAT de VENTE

GRANDES MAREES A PAIMPOL

DU 6 AU 14 SEPTEMBRE 2025



(Retourner un double au participant)

Nom : F		Lens. II d		Adhérent :
Nom :	Prénom :	O, R	Club	Ce
Nb.de personnes : Dont :	Adulte(s) e	et Enfa		12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐
Adresse :		,/)	Code Po	stal :Ville :
Tél. fixe :			Portable :	1111111161
Pour retour du contrat et confirmer votre inscr	iption nous ir	ndiquer vo	tre e-mail :	-0,
e-mail :@	<u>ou</u>	joindre un	e enveloppe timbro	<u>ée à votre adresse</u>
Longueur C.C.: Hauteur:F	oids :	Double e	essieux : Oui 🛚	Remorque : Oui Longueur :
Amiron Landida at the m	laina faid	·- D	A	
Arrivez les vides et les pl	eins fait	s. Kes	<u>pectez l'heu</u>	re d'ouverture de la sortie.
*** Les voyages ou sorties sont établis				Bulletin à retourner
conformément aux réglementations liées à	Prix /	Nb	Montant	IMPERATIVEMENT
l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Pers.			Avant le :1 er juin 2025
Frais d'organisation par adulte et enfant de	5€	_ /	-	Accom <mark>pagné du règle</mark> ment à l'ordre du Club :
plus de 12 ans :	36		_ \	ACCVENDEE
Forfait comprenant toutes les prestations	69€		_ \	Nb de CC mini :10 Nb de CC maxi :25
définies au programme.	05€		_ \	Inscription et renseignement :
Option 1 : personne supplémentaire par	4.05€			M. ou Mme. MAZA <mark>RD Clau</mark> de
jour + taxe séjour	7 4.05€			Adresse :1 chez cherbonnier
Option 2 : animaux	2.10€			CP:17500 Ville: Fontaines d'ozillac Tel. fixe:0681293450
Option 3 : repas traiteur	15€			Portable :0643389094
Option 3 : repus truiteur	12€			e-mail: cbmazard2517@gmail.com
	ТОТ	FAI		
	101	AL		õ
		The second second		
Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sorréunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les	frais de carbu	rant, les re		
les assurances « annulation et rapatriement » etc.)	D 20			170PT 60 S
\(\sigma_1 \) \(\si	⁹ D _{ant} Oo			LARO into Cio
Intolérances alimentaires :	-111	un 8	12240 W	-cC.\\
Monsieur : NON OUI LESQUELLES :	۵۵			Le
Madame : NON OUI LESQUELLES :		0.45	<u> </u>	λ
Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :			0 11	Signature de l'adhérent
W_				Signature de l'adhérent
Je soussigné M ou Mme	agissant pour moi-i	même et/ou po	ur le compte des	
personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation : - Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou au				
verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris col	nnaissance en pari	ticulier en cas o	d'annulation sans	
remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, n	noins de 2 jours 10	00% du prix.	•	
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateurL'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.				
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assura l'assurance responsabilité civile de l'association ».	ınce personnelle p	our les domma	ges non couverts par	Le
Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1 ^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de la roche sur yon vendée				
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.				Signature du Club : Nom Prénom du signataire